


Mercatu di natale 2023

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

 Cette demande ne fait pas office d'inscription définitive, les candidatures seront étudiées lors du comité de sélection. Celui-ci statuera en fonction des éléments fournis par le demandeur : Tarifs proposés 50% - Projet détaillé 50%

- Syndicat Départemental des Jeunes Agriculteurs 2B ou Chambre d'Agriculture 2b
 Chambre des métiers

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR :

NOM PRENOM MAIL

ADRESSE TELEPHONE

N° D INSCRIPTION AU REPERTOIRE DE LA CHAMBRE DE METIERS

STATUT

LISTE EXHAUSTIVE DES PRODUITS MIS EN VENTE SUR LE MARCHÉ DE NOËL (MERCI DE NOUS INDIQUER LES TARIFS QUI SERONT APPLIQUÉS POUR CHACUN DES PRODUITS LISTÉS) (ATTENTION SEULS LES PRODUITS ISSUS DE VOTRE PROPRE PRODUCTION SERONT AUTORISÉS À LA VENTE):

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET DU DEMANDEUR (PRESTATION PROPOSÉE, DÉCORATION, ANIMATIONS, BESOINS MATÉRIEL ETC...). LE DEMANDEUR PEUT FOURNIR TOUT AUTRE ÉLÉMENT QU'IL JUGERA UTILE (MÉMOIRE TECHNIQUE, PHOTOS ETC...)

LISTE EXHAUSTIVE DES PERSONNES PRÉSENTES SUR LE MARCHÉ DE NOËL :
FONCTION :

PIÈCES À FOURNIR :

- UN EXEMPLAIRE DU CONTRAT D'ASSURANCE, EN RESPONSABILITÉ CIVILE ET INDIVIDUELLE « TOUTS RISQUES » COUVRANT L'INTÉGRALITÉ DU MATÉRIEL EXPOSÉ ;
- COPIE DE L'AGRÈMENT DE LA DDCSPP POUR LA VENTE DE PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMÉS.

TARIFS :
ALCOOLS, VINS ET SPIRITUEUX : 250€ / JOUR
TRANSFORMATION ET CUISSON SUR PLACE : 180€ / JOUR
AUTRES : 80€ / JOUR

PÉRIODE DEMANDÉE :
 PÉRIODE 1 DU 13 AU 17 DÉCEMBRE
 PÉRIODE 2 DU 18 AU 23 DÉCEMBRE
 PÉRIODES 1 ET 2 DU 13 AU 23 DÉCEMBRE

 **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ**

" JE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS DONNÉES CI-DESSUS ET DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES TARIFS "

FAIT LE :

À :

SIGNATURE DU DEMANDEUR :